



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DE LA TABLE DES PRÉFETS ET ÉLUS DE LA COURONNE-SUD TENUE LE MARDI 26 MAI À
9 H PAR VIDÉOCONFÉRENCE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. JACQUES LADOUCEUR,
PRÉFET DE LA MRC DE ROUVILLE**

Étaient présents :

Les représentants des MRC suivantes:

MRC DE BEAUHARNOIS-SALABERRY

M. Bruno Tremblay, maire de Beauharnois

MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE

Mme Suzanne Roy, préfet

M. Martin Damphousse, maire de Varennes

M. Stéphane Williams, maire de Saint-Amable

MRC DE ROUSSILLON

M. Christian Ouellette, préfet

M. Donat Serres, maire de La Prairie

Mme Lise Michaud, mairesse de Mercier

MRC DE ROUVILLE

M. Jacques Ladouceur, préfet

MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

Mme Diane Lavoie, préfète

M. Yves Corriveau, maire de Mont-Saint-Hilaire

Mme Marilyn Nadeau, mairesse de Saint-Jean-Baptiste

MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES

M. Patrick Bousez, préfet

M. Guy Pilon, maire de Vaudreuil-Dorion

Étaient également présents:

Mme Linda Phaneuf, DG — MRC de Beauharnois-Salaberry

Mme Evelyne D'Avignon, DG — MRC de La Vallée-du-Richelieu

Mme Anne-Marie Dion, DG — MRC de Rouville

M. Gilles Marcoux, DG — MRC de Roussillon

Raymond Malo, DGA — MRC de Vaudreuil-Soulanges

M. Sylvain Berthiaume, DG — MRC de Marguerite-D'Youville

Mme. Hélène Dion, responsable du mandat concernant la révision du PMAD

M. Benoît Lavigne, consultant pour les dossiers en transport (Pol. de financement, Plan stratégique)

M. Thierry Larrivée, DG — TPECS

M. Enrique Machado, conseiller aux affaires institutionnelles — TPECS

M. Laurent Vignola, conseiller aux affaires régionales et métropolitaines — TPECS

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé.

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DE LA TABLE DES PRÉFETS ET ÉLUS DE LA COURONNE-SUD
Mardi 21 avril 2020 à 9h par vidéoconférence**

SUJET		DOCUMENT JOINT	DÉCISION INFORMATION
Présentation de Hélène Doyon Mandat concernant la révision du PMAD		✓	
Présentation de Benoît Lavigne Révision de la Politique de financement de l'ARTM		✓	
1.	Mot de bienvenue et ouverture de la séance		
1.1.	Adoption de l'ordre du jour	✓	Décision
1.2.	Adoption du procès-verbal - Séance du 21 avril 2020	✓	Décision
1.3.	Résolution électronique Appui FCM – Fonds de fonctionnement d'urgence	✓	Information
2.	Activités et informations de la Table		
2.1.	Rapport du président		Information
2.2.	Suivi et rapport du directeur général	✓	Information
2.3.	Rapport d'activités 2019 de la TPECS	✓	Information
2.4.	Affaires associatives et gouvernementales - Protocole frais de gestion TPECS – Alliance	✓	Décision
3.	Informations métropolitaines		
Communauté métropolitaine de Montréal			
3.1.	Comité exécutif - Sommaire - Séance extraordinaire du 24 avril - Sommaire - Séance ordinaire du 14 mai - Demande de modification du périmètre métropolitain de la MRC de Roussillon	✓	Information
3.2.	Conseil d'administration - Sommaire - Séance ordinaire du 30 avril - Sommaire - Séance extraordinaire du 1 ^{er} mai - Covid-19 : Mesures pour maintenir la compétitivité et l'attractivité du territoire de la CMM (92 p.)	✓	Information
Autorité régionale de transport métropolitain			
3.3.	Conseil d'administration - Séance du 1 ^{er} mai - Séance extraordinaire du 22 mai		Information
exo			
3.4.	Conseil d'administration - pas de séance depuis le 14 avril	✓	Information
Montréal International			
3.5.	Conseil d'administration		Information
4.	Suivis des commissions de la CMM		
4.1.	Commission de l'aménagement - Séance du 5 mai	✓	Information

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé

4.2.	Commission de l'environnement - pas de séance depuis le 19 mars		Information
4.3.	Commission du développement économique - pas de séance depuis le 7 avril		Information
4.4.	Commission du logement social - Séance du 28 avril	✓	Information
4.5.	Commission du transport - Séance du 22 mai - Rapport sur les effets de débordement	✓	Information
4.6.	Comité consultatif agricole - Séance du 24 avril	✓	Information
5.	Aménagement du territoire		
5.1.	Révision du PMAD	✓	Décision
6.	Transport		
6.1.	Étude de circulation autour de la station terminale du REM	✓	Information
6.2.	ARTM : Politique de financement et argumentaire à la disposition des élus	✓	Décision
7.	Environnement		
8.	Enjeux MRC		
8.1.	MRC de Beauharnois-Salaberry		
8.2.	MRC de La Vallée-du-Richelieu		
8.3.	MRC de Marguerite-D'Youville		
8.4.	MRC de Roussillon		
8.5.	MRC de Rouville		
8.6.	MRC de Vaudreuil-Soulanges		
9.	Finances et Administration		
9.1.	États financiers de la TPECS	✓	Décision
9.2.	Règlement interne – TPECS	✓	Décision
10.	Correspondances		
11.	Varia		
12.	Prochaine rencontre de la Table : le mardi 16 juin 2020, 9h.		
13.	Levée de la séance		

Présentation de Hélène Doyon | Mandat concernant la révision du PMAD

Mme Hélène Doyon dresse un état des lieux concernant le dossier de la révision du PMAD et le mandat Couronne-Sud.

Présentation de Benoît Lavigne | Révision de la Politique de financement de l'ARTM

M. Benoît Lavigne présente un argumentaire à la disposition des élus en prévision de leurs discussions avec les officiers de l'ARTM concernant les modalités de révision de la Politique de financement.

1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance

Ouverture de la séance: 10h02

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président de l'Assemblée, M. Jacques Ladouceur.

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé

2020-05-26-556

CONSIDÉRANT l'élection de Mme Suzanne Roy, préfet de la MRC de Marguerite-D'Youville, à titre de présidente de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) ;

En conséquence

Il est proposé par M. Martin Damphousse, maire de Varennes

Et appuyé par Mme Diane Lavoie, préfète, MRC de La Vallée du Richelieu

Et résolu :

D'AJOUTER à l'ordre du jour une motion de félicitations au point 2.4 afin de souligner la nomination de Mme Roy à titre de nouvelle présidente de l'UMQ.

Adoptée.

1.1. Adoption de l'ordre du jour

2020-05-26-557

CONSIDÉRANT que les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 26 mai 2020 ;

En conséquence

Il est proposé par M. Christian Ouellette, préfet, MRC de Roussillon

Et appuyé par M. Bruno Tremblay, maire de Beauharnois

Et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté avec modification au point 2.4 : ajout d'un point concernant une motion de félicitations à Mme Suzanne Roy, nouvellement nommé présidente de l'UMQ.

Adoptée.

1.2. Adoption du procès-verbal du 21 avril 2020

2020-05-26-558

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 avril 2020 ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

En conséquence

Il est proposé par M. Christian Ouellette, préfet, MRC de Roussillon

Et appuyé par M. Bruno Tremblay, maire de Beauharnois

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 avril 2020 soit adopté.

Adoptée.

1.3. Résolution électronique - Appui FCM – Fonds de fonctionnement d'urgence

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé

M. Thierry Larrivée, directeur général de la TPECS, présente aux membres la résolution électronique numéro 2020-04-29-555, concernant l'appui à la demande de la Fédération canadienne des municipalités pour l'obtention du gouvernement fédéral de fonds de fonctionnement d'urgence.

2. Activités et informations de la Table

2.1. Rapport du président

Le Président de la Table, M. Jacques Ladouceur, fait le sommaire des dernières rencontres de travail et des activités de représentation réalisées pour le compte de la TPECS.

2.2. Suivis de la direction générale

Le directeur général, M. Thierry Larrivée, fait un survol des derniers dossiers.

2.3. Rapport d'activités 2019 de la TPECS

M. Larrivée présente aux membres le rapport d'activités 2019. Aucune question n'est soulevée.

2.4. Affaires associatives et gouvernementales

2020-05-26-559

Protocole frais de gestion TPECS – Alliance

Il est proposé par Mme Suzanne Roy, préfet, MRC de Marguerite-D'Youville
Et appuyé par M. Christian Ouellette, préfet, MRC de Roussillon
Et résolu :

D'ADOPTER le protocole de frais de gestion TPECS – Alliance ;

DE mandater M. Jacques Ladouceur, président de la Table, pour signer l'entente.

Adopté.

Motion de félicitations à Madame Suzanne Roy pour sa nomination au poste de présidente de l'UMQ

2020-05-26-560

CONSIDÉRANT la récente nomination de Madame Suzanne Roy, préfet de la MRC de Marguerite-D'Youville et mairesse de Sainte-Julie, au poste de présidente de l'Union des municipalités du Québec ;

En conséquence

Il est proposé par M. Martin Damphousse, maire de Varennes
Et appuyé par Mme Diane Lavoie, préfète, MRC de La Vallée du Richelieu
Et résolu :

QUE le Conseil d'administration de la Table des préfets et élus de la Couronne-Sud adopte une motion de félicitations à cet égard, en plus de souligner le leadership et le professionnalisme qui caractérisent Mme Roy et qui lui ont valu l'élection à ce poste.

Adopté.

3. Informations métropolitaines

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé

3.1. Comité exécutif CMM

M. Martin Damphousse, représentant de la Table à la CMM, fait le survol du point. Le comité exécutif de la CMM, a pris acte lors de la séance du 14 mai du rapport de mandat du comité consultatif agricole 2020 – 2025, et recommande au Conseil d'administration de la CMM son adoption. Le comité exécutif a également pris acte de la résolution adoptée par la MRC de Roussillon du 26 février, concernant une demande de modification du périmètre métropolitain en vertu de la clause d'exception du critère 1.6.2. La Couronne-Sud a demandé à la CMM le plus de transparence possible lors du traitement de ce dossier.

3.2. Conseil d'administration CMM

Aucun commentaire en particulier.

3.3. Conseil d'administration ARTM

M. Martin Damphousse fait le survol de la rencontre du 1^{er} mai 2020. D'importants manques à gagner sont estimés, pour un total de l'ordre de 400 M\$ à 1 G\$ pour les années 2020 et 2021, en raison de la baisse d'achalandage provoquée par la COVID-19. De possibles contributions des différents paliers gouvernementaux sont attendues.

En ce qui concerne le bilan des états financiers pour l'année 2019 (le réel), la Couronne-Sud touchera au global des remboursements d'environ 1 950 000 \$, bien qu'environ le tiers des 40 municipalités pourraient avoir une facture supplémentaire de l'ARTM. Le tout se veut préliminaire, car l'ARTM est en discussion avec le gouvernement pour recevoir une aide de 15 M\$ qui permettrait d'atténuer les effets. Aucune autre question n'est soulevée.

3.4. Conseil d'administration d'exo

Aucun commentaire en particulier.

3.5. Conseil d'administration de Montréal international

Aucun commentaire en particulier.

4. **Suivis des commissions de la CMM**

4.1. Commission de l'aménagement

Mme Suzanne Roy fait le résumé du point. Aucune question n'est soulevée.

4.2. Commission de l'environnement

Aucun commentaire en particulier.

4.3. Commission du développement économique des équipements métropolitains et des finances

Aucun commentaire en particulier.

4.4. Commission du logement social

M. Stéphane Williams fait le résumé du point. Le plan de relance et les mesures pour faire face à la COVID-19 ont été entérinés par le Conseil de la CMM. Aucun autre commentaire n'est soulevé.

4.5. Commission du transport

M. Pilon fait le résumé du point. La Couronne-Sud a demandé que des modifications soient apportées au rapport *Effets de débordement en matière de transport sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal*, notamment afin que le hors-territoire contribue au financement des services locaux offerts sur le territoire. La Commission prévoit transmettre à ses membres une copie révisée du rapport pour vérification finale. Aucun autre commentaire ni question n'est soulevé.

M. Pilon quitte la séance. Il est 11h00.

4.6. Comité consultatif agricole

M. Yves Corriveau fait le résumé la séance du 24 avril.

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé

Le CCA a procédé à l'adoption du rapport de mandat visant l'élaboration d'un plan métropolitain de développement agricole (PMDA), lequel inclut une mise à jour en lien avec la Covid-19. Aucune question n'est soulevée. Le rapport sera partagé à l'ensemble des membres du Conseil.

5. Aménagement du territoire

5.1. Révision du PMAD

2020-05-26-561

CONSIDÉRANT les réponses fournies par écrit par l'administration de la CMM en réponse à la demande formulée par la Table des préfets et élus de la Couronne-Sud en janvier 2020 concernant le processus de révision du PMAD;

CONSIDÉRANT la demande de la Couronne-Sud à l'effet que la CMM amorce le travail de révision du PMAD en formule collaboration et co-construction, avec l'ensemble de ses membres et parties constituantes;

CONSIDÉRANT que la réussite du projet de révision du PMAD reposera sur un ensemble de conditions, notamment :

- Le respect des échelles de planification (métropolitaine, régionale et locale)
- La reconnaissance des composantes et des milieux de vie
- La détermination d'objectifs et des critères d'intérêt métropolitain
- L'utilisation de cibles (%) qui puissent être démontrées (application réelle selon les milieux)

En conséquence

Il est proposé par Mme Lise Michaud, mairesse de Mercier

Et appuyé par M. Stéphane Williams, maire de Saint-Amable

Et résolu :

DE mandater le directeur général à entamer les actions nécessaires afin de réunir l'ensemble des 5 secteurs de la CMM sur un ensemble de conditions gagnantes à la révision du Plan métropolitain d'aménagement et de développement, ces actions étant notamment :

- De contacter la Table des préfets et élus de la Couronne-Nord et d'organiser une rencontre avec ses officiers et ses représentants des MRC;
- De contacter les équipes de cabinet des agglomérations de Longueuil, Montréal, et de la Ville de Laval;
- D'évaluer la faisabilité et la possibilité d'organiser une rencontre entre les représentants élus de la Couronne-Sud et la Présidente de la CMM et mairesse de Montréal, Madame Valérie Plante.

Adoptée.

6. Transport

6.1. Étude de circulation autour de la station terminale du REM

Les membres prennent acte du rapport *Étude de circulation autour de la station du REM* à Brossard. Sans remettre en question la méthodologie et les résultats de l'enquête, les membres partagent toujours une certaine préoccupation concernant la fluidité des accès à la station du REM, notamment quant à la largeur du viaduc du boulevard De Rome. Les membres partagent aussi une inquiétude quant au niveau de la reprise du transport collectif par les usagers après la COVID-19. Il est convenu d'envoyer une lettre au gouvernement pour exprimer ces inquiétudes.

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé

Mme Lavoie et M. Ouellette quittent la séance. Il est 11h20.

6.2. ARTM : Politique de financement et argumentaire à la disposition des élus

2020-05-26-562

Il est proposé par M. Yves Corriveau, maire de Mont-Saint-Hilaire
Et appuyé par M. Patrick Bousez, préfet, MRC de Vaudreuil-Soulanges
Et résolu :

DE mandater les élus de la Table aussi membres du Conseil d'administration d'exo et du Conseil de l'Autorité régionale de transport métropolitain à porter le positionnement de la Couronne-Sud à l'égard de la Politique de financement de l'Autorité régionale de transport métropolitain.

Adoptée.

7. Environnement

8. Enjeux métropolitains des MRC

8.1. MRC de Beauharnois-Salaberry

8.2. MRC de La Vallée-du-Richelieu

8.3. MRC de Marguerite-D'Youville

8.4. MRC de Rouville

8.5. MRC de Roussillon

8.6. MRC de Vaudreuil-Soulanges

9. Finances et Administration

9.1. États financiers de la TPECS

2020-05-26-563

Il est proposé par Mme Suzanne Roy, préfet, MRC de Marguerite-D'Youville
Et appuyé par Mme Lise Michaud, mairesse de Mercier
Et résolu

D'ADOPTER les états financiers de la TPECS au 30 avril 2020.

Adoptée.

9.2. Règlement interne – TPECS

2020-05-26-564

Il est proposé par M. Patrick Bousez, préfet, MRC de Vaudreuil-Soulanges

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé

Et appuyé par M. Yves Corriveau, maire de Mont-Saint-Hilaire
Et résolu

D'ADOPTER les modifications réalisées au règlement interne concernant l'adoption des résolutions à distance.

Adoptée.

10. Correspondances

11. Varia

12. Huis clos

13. Prochaine rencontre de la Table : Le mardi 16 juin à 9h

14. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de la séance. Il est 11h34.

Signature

Thierry Larrivée
Directeur général - TPECS

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé